

Interpellation présentée par le député:

M. Roger Deneys

Date de dépôt : 6 avril 2006

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Insécurité routière : quand cette situation inadmissible prendra-t-elle fin ?

Alors même que des réflexions et des actions au niveau national, voire international sont engagées pour réduire drastiquement le nombre de morts et de blessés sur les routes, force est de constater que le Canton de Genève présente année après année un bilan fort peu réjouissant en la matière.

Piétons, cyclistes, motards, automobilistes, aucune catégorie d'usagers de la route n'est épargnée par cette situation ! Et c'est à chaque fois des vies brisées, des familles détruites.

Si la situation n'est pas nouvelle, force est aussi de constater que lors des 3 dernières législatures, les Conseillers d'Etat en charge de la sécurité routière ne semblent pas avoir pris suffisamment conscience de sa gravité. Que ce soit en minimisant les dangers que représente la vitesse excessive (contrôles et radars en nombre insuffisant, soutien défaillant aux projets de zones 30) ou en faisant des économies en matière de prévention (quasi démantèlement de la brigade de la sécurité routière, soutien insuffisant aux associations qui offrent des cours aux usagers, et surtout aux jeunes).

En plus de cela, il faut également relever le laxisme absolu et permanent en matière de respect de la LCR et de l'OCR (feux rouges brûlés, double ligne blanches franchies pour des dépassements – ici sous les fenêtres de mon bureau à la rue des Deux-Ponts, c'est plusieurs dizaines de motards et scooters par heure qui le font - etc.), ainsi que l'absence d'une politique proactive – sans doute pour faire des "économies" ? - en la matière concernant les grands chantiers (absence de feux – et de policiers - pour

régler la circulation sur de grands carrefours ou de grands axes, absence de signalisation signalant des "itinéraires bis" pour les piétons et les cyclistes – p.ex. sur le chantier du TCMC entre le bas de la Rue de la Servette et le Bouchet).

Cette situation n'a que trop duré ! La situation est dramatique et il semblerait logique que le Conseil d'Etat se préoccupe au plus haut point de trouver des solutions dans les meilleurs délais, que ce soit à court terme, mais aussi à plus long terme.

Le Conseil d'Etat peut-il en conséquence nous donner plus d'informations sur la politique et les actions (délai de mise en œuvre, objectifs chiffrés) qu'il entend mener pour lutter efficacement contre l'insécurité routière ?